



FESTIVAL COMPLEMENTAIRE U13

Saison 2015.2016

Tour N° 1 DEPARTEMENTAL

SAMEDI 10 OCTOBRE 2015 A PARTIR DE 14 H 00

GROUPES	EQUIPES	Lieu des plateaux
A	FC THIERACHE 2, US VERVINS U13.2, US VERVINS U13.3, ENT AUBENTON-BUIRE2	VERVINS
B	FC VERMANDOIS 2, LEHAUCOURT-LESDINS2, FC FONSSOMMES2, OSQ U13.2, GAUCHY 3	FRESNOY
C	HOLNON-FAYET2, OSQ5, OSQ U12.2, GAUCHY2, SAS MOY-VEUDEUIL2	MOY
D	US LAON U12, ARSENAL CLUB U13.2, LIESSE2, CSO ATHIES2, BCA2	LAON
E	PSG 2, US LAON3, US ANIZY-PINON2, US CHAUNY U13.2, ARSENAL U12	PREMONTRE
F	FC SOISSONS2, US CHAUNY U12, VIC2, FC BCV2, 3 CHATEAUX2	SOISSONS
G	FC VILLERS2, IEC CHATEAU2, FC CHATEAU-ETAMPES3, CHARLY-REVEIL3, FC SOISSONS3	VILLERS
H	FC CHATEAU-ETAMPES2, CHARLY-REVEIL2, FC CHATEAU-ETAMPES4.	CHARLY



17, RUE VOLTAIRE BP 35 • 02302 CHAUNY CEDEX
TELEPHONE : 03 23 40 31 31 • TELECOPIE : 03 23 39 55 47
SIRET : 78017347200025 – APE : 926C





FESTIVAL COMPLEMENTAIRE U13

Saison 2015.2016

Tour N° 1 DEPARTEMENTAL
SAMEDI 10 OCTOBRE 2015 A PARTIR DE 14 H 00

RENDEZ-VOUS à 13 H 30 au Stade

DEBUT DES RENCONTRES dès 14 H 00

Groupe : Durée d'un match : 1 x 15 minutes si groupe de 5 équipes
1x 20 minutes si groupes de 4 équipes
Ou 1 x 30 minutes si groupe de 3 équipes
(avec pause coaching de 2 minutes maxi)

STADE DE Club organisateur :

Equipes convoquées :

.....

Planning des RENCONTRES

Horaire	Rencontres	Score
Match1		
Match2		
Match3		
Match4		
Match5		
Match 6		
Match 7		
Match 8		
Match 9		
Match 10		

Classement :

Observations éventuelles :

.....

1er tour : 6 groupes de 5 équipes (2 qualifiés par groupe)



17, RUE VOLTAIRE BP 35 • 02302 CHAUNY CEDEX
TELEPHONE : 03 23 40 31 31 • TELECOPIE : 03 23 39 55 47
SIRET : 78017347200025 - APE : 926C



1 groupe de 4 équipes (2 qualifiés sur le groupe)
 1 groupe de 3 équipes (1 qualifiés sur le groupe)
 15 qualifiés + OSQ U12 (qui joue en championnat départemental en 1^{ère} phase) = 16 équipes
 qualifiées pour le 2^{ème} tour.

**FEUILLE A ETABLIR et A RETOURNER AU DISTRICT AISNE DE FOOTBALL –
 B. P. N° 35 – 02302 CHAUNY CEDEX
 par le CLUB ORGANISATEUR, autrement dit le club RECEVANT, dans les 48 Heures.**



FESTIVAL U13

Tour N° 1 Départemental des U13 : **Samedi 10 Octobre 2015**

RENDEZ VOUS à 13 H 30

MATCHES dès 14 H 00

FEUILLE D'ENGAGEMENT DE L'EQUIPE DE

NOM et PRENOM DES JOUEURS	Date de Naissance	N° de Licence
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		

Nom et Prénom de la Personne Adulte Responsable :

Feuille d'engagement à remettre au Responsable dès votre arrivée au stade

Une équipe U13 peut être Masculine, Féminine ou Mixte

Sont autorisés à participer :

Les U12 et U13 – né(e)s en 2003, 2004 et les U14F nées en 2002



17, RUE VOLTAIRE BP 35 • 02302 CHAUNY CEDEX
 TELEPHONE : 03 23 40 31 31 • TELECOPIE : 03 23 39 55 47
 SIRET : 78017347200025 – APE : 926C



3 U11, né(e)s en 2005 peuvent également faire partie de la composition de l'équipe.



REGLEMENT DU FESTIVAL U13

TOUR N° 1 : Samedi 10 OCTOBRE 2015

I – LES JOUEURS

- Chaque équipe se compose de 12 joueurs au plus
- Les remplacements peuvent se faire à tout arrêt de jeu (sans limitation), après autorisation de l'arbitre.

II – LA PARTIE

- Chaque rencontre se joue en :

Groupe de 4 équipes : 6 Matches de (2 x 10 minutes)
Avec arrêt maximum de 2 minutes entre les deux périodes
Groupe de 3 équipes : 3 Matches de (2 x 15 minutes)
Avec arrêt maximum de 2 minutes entre les deux périodes
Groupe de 5 équipes : 10 matches de 15 minutes

- L'arbitrage est assuré par des Dirigeants des Clubs.

II BIS – LA JONGLERIE

La Jonglerie sera effectuée par les Educateurs des clubs présents.

III – LOIS DU JEU

- Ce sont celles du Football à 8 de la F. F. F.

IV – CLASSEMENT DES EQUIPES

- Dans chaque groupe, chaque équipe est opposée aux autres en un seul match.
- Chaque équipe marque
4 points par match gagné,
2 points par match nul,
1 point par match perdu sur le terrain,
0 point par match perdu par forfait ou par pénalité, après délibération
au Bureau du Comité Organisateur.
- le Classement final, dans chaque groupe, est établi d'après le nombre de points marqués au cours des rencontres.

CAS PARTICULIERS

- Deux équipes ont le même nombre de points, elles seront départagées :
 - a) Par le résultat du match qui les a opposées (avantage au vainqueur)
 - b) A défaut, (si match nul), avantage est donné à l'équipe ayant le meilleur résultat à la jonglerie.
- trois équipes ont le même nombre de points, elles seront départagées par la Jonglerie des 8 meilleurs, puis des 9, etc.

V – OBLIGATIONS DES CLUBS



17, RUE VOLTAIRE BP 35 • 02302 CHAUNY CEDEX
TELEPHONE : 03 23 40 31 31 • TELECOPIE : 03 23 39 55 47
SIRET : 78017347200025 – APE : 926C



- La participation à cette épreuve implique pour les participants l'acceptation pleine et entière du présent règlement.
- Chaque équipe sera accompagnée d'un responsable majeur.
- Les Dirigeants responsables de chaque équipe devront obligatoirement laisser les licences de leur(s) équipe(s) en dépôt au Secrétariat avant le début des rencontres, ceci afin d'éviter toutes contestations possibles.
- la Feuille de participation définitive, avec les 12 noms (**maxi**) autorisés, sera remplie par le responsable majeur, dès son arrivée au stade.



TESTS A EFFECTUER PAR LES EDUCATEURS DES CLUBS PRESENTS

Exemple à 3 équipes : Educateur équipe A passe la jonglerie de l'équipe B
 Educateur équipe B passe la jonglerie de l'équipe C
 Educateur équipe C passe la jonglerie de l'équipe A

FESTIVAL U13

1^{er} Tour : Samedi 10 Octobre 2015

EQUIPE DE :

JONGLERIE – TETE – PIEDS

NOM – PRENOM des Joueurs	Année de naissance	Pieds (50)		Tête (20)	
		1er	2ème	1er	2 ^{ème}
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

TOTAL DES 8 MEILLEURS JOUEURS :

PIEDS	TETES

TOTAL DES 9 MEILLEURS JOUEURS :

PIEDS	TETES

TOTAL DES 10 MEILLEURS JOUEURS :

PIEDS	TETES



--	--

TOTAL DES 11 MEILLEURS JOUEURS :

PIEDS	TETES

